Envoyé en préfecture le 18/12/2020
Reçu en préfecture le 18/12/2020
Affiché le
ID : 059-215900903-20201217-20_5_2-DE

DEPARTEMENT DU NORD
COMMUNE DE BONDUES

Extrait du Registre des Délibérations
Du Conseil Municipal

Le jeudi 17 décembre 2020 à 18 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. le Maire.

Date de la convocation : le 11 décembre 2020 - Nombre de membres en exercice : 33

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Maire, M. Pierre ZIMMERMANN, Mme Anne-Catherine DERVILLE, M. Bernard JEAN-BAPTISTE, Mme Juliette de BAROLET, M. Eric DESREUMAUX, Mmes Danièle DELBECQUE, Marie VANOYE, M. Xavier BASSELET, Adjoints au Maire, Mme Marie-Paule LEPERS, M. Bernard CAUDAL, Mmes Annie HUS, Dorothée GENASI, M. Martin LEPOUTRE, Mme Marie-Andrée SION, M. Pierre-Yves HEBBINCKUYS, Mmes Marie DUCATTEAU, Béatrice LAURENCEL, Audrey DASSONNEVILLE, Stéphanie COMPERE, MM. John EVLARD, Yves PAUL, Mme Aurélie DESQUENNE, MM. Antoine DHALLUIN, Nicolas CARLIN, Mme Laura NAESSENS, M. André HIBON, Mme Hélène ROBERT

Absents excusés (ayant donné pouvoir) : M. Vincent DELANNOY (à Mme Annie HUS), M. Pierre DELZENNE (à M. Eric DESREUMAUX), M. Dominique FRETE (à M. Nicolas CARLIN)

Absents : M. Didier DUPE, Mme Nathalie HERBAUX

N° 20-5-2

Vie Associative

Subvention exceptionnelle au profit de l'AFM TELETHON

Rapport de P. Zimmermann,
Adjoint au Maire

Dans le cadre de la crise sanitaire actuelle, la Ville de Bondues ne peut organiser comme à l'accoutumé, des animations au profit de l'AFM Téléthon. Le traditionnel repas est annulé, aucun rassemblement ne peut être organisé sur la voie publique ou en lieu fermé. Face à ce constat et afin de contribuer à cette grande opération de solidarité annuelle envers les personnes atteintes de myopathie,

Il vous est proposé d'octroyer exceptionnellement à l'AFM Téléthon, une subvention de 2 000€.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget de l'exercice courant.

Travaux préparatoires
Commission du 1 du 1er décembre 2020

Le Conseil
Adhère à la proposition ci-dessus
Ainsi fait et délibéré en séance du Conseil
Certifié conforme
Le Maire